

Réunion du 10 mai 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Gaston DANN, Monsieur David HECKEL, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2012/319 - Actions transversales dans le domaine des transports - 1171
Avis relatif au projet de Plan de déplacements urbains de
la CUS - Adhésion du Département à l'Association "AGIR" -
Subvention exceptionnelle au GART**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- émet un avis favorable au projet de Plan de déplacements urbains de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS)
- approuve l'adhésion du Département à l'Association "AGIR" à PARIS et décide à ce titre de verser à cet organisme une cotisation d'un montant de 8 000 € pour l'année 2012
- décide d'attribuer au Groupement des autorités responsables de transport (GART) à PARIS une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 000 € dans le cadre des dépenses engagées pour les Rencontres nationales du transport Public qui se sont déroulées du 12 au 14 novembre 2011 à STRASBOURG.

Elle autorise par ailleurs son président à signer le moment venu la convention à intervenir à cet effet entre le GART et le Département (convention établie selon le modèle annexé au règlement financier départemental).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL